



DONDELANGE  
KEHLEN  
KEISPELT MEISPELT  
NOSPELT OLM

Service : Service technique  
Dossier suivi par : Chantal Brever  
T. 30 91 91-505  
F. 30 91 91-500  
[technique@kehlen.lu](mailto:technique@kehlen.lu)

## AVIS AU PUBLIC

### EN MATIÈRE DE COMMODO ET INCOMMODO

En exécution de l'article 9.2 alinéa 2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que

la société ORONA Luxembourg S.A. a introduit une demande d'autorisation relative à l'exploitation d'un ascenseur à Keispelt, 102 rue de Kehlen, pour le compte des copropriétaires de la maison bi-familiale.

La demande d'autorisation concernant le dossier n° 3A/2023/4124/173 du 17 novembre 2023 peut être consultée à la maison communale de Kehlen du 09 février 2024 au 24 février 2024 inclus.

Kehlen, le 09 février 2024

Le Bourgmestre,  
Eischen Félix



Le Secrétaire,  
Haas Marco

24/02/2024